

déi Lénk

David Wagner
Député

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le :

06 FEV. 2017

2741

Luxembourg, le 6 février 2017

Concerne : Difficultés relatives au stage d'insertion professionnelle des enseignants-stagiaires

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle.

Le nouveau stage d'insertion professionnelle pour les enseignants-stagiaires de l'école fondamentale, organisé par l'Institut de formation de l'éducation nationale (IFEN), est entré en vigueur à partir du premier semestre de 2016.

Entretemps, il a été porté à ma connaissance qu'au début du mois de décembre une centaine d'enseignants-stagiaires a pris rendez-vous avec la direction de l'IFEN afin de lui soumettre ses doléances relatives au stage. Pendant ces réunions, de nombreuses réclamations ont été portées à l'attention de l'IFEN.

Partant, je désire poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Education nationale:

- 1) Ces griefs ont-ils été consignés par écrit?
- 2) Dans l'affirmative, Monsieur le Ministre peut-il nous les faire parvenir?
- 3) Dans l'éventualité où la direction de l'IFEN n'aurait pas jugé nécessaire de consigner ces griefs par écrit, pouvez-vous néanmoins nous communiquer les principaux problèmes rencontrés par les stagiaires?
- 4) A la lumière des griefs et/ou doléances adressés à l'encontre du stage d'insertion professionnelle, Monsieur le Ministre estime-t-il que les objectifs définis sous l'article 10 de la loi du 30 juillet 2015 portant création d'un Institut de formation de l'éducation nationale, puissent être garantis par la formation mise en place par l'IFEN?
- 5) Comment Monsieur le Ministre envisage-t-il de remédier à ces problèmes?
- 6) A l'heure actuelle, les enseignants-stagiaires doivent mener de front une tâche d'enseignement réduite seulement de deux leçons hebdomadaires sur les 23 ou 25 leçons d'une tâche complète, le suivi des cours dispensés par l'IFEN, la préparation des examens et l'élaboration d'un portfolio sur l'évolution de leurs compétences professionnelles. Par conséquent, il en résulterait des cas de surménagement menant au phénomène de "burn out".

Estimez-vous que l'ensemble de ces obligations imposées aux enseignants-stagiaires leur assure une formation de qualité?

7) Finalement, Monsieur le Ministre peut-il m'indiquer le nombre d'enseignants qui se sont inscrits dans le stage d'insertion professionnelle au début de l'année scolaire et combien d'entre eux/elles le poursuivent encore à l'heure actuelle?

Avec mes salutations respectueuses,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DW' with a long horizontal stroke extending to the right.

David Wagner
Député



Luxembourg, le 9 mars 2017

Monsieur le Président de la Chambre des
Députés
19, rue du Marché-aux-Herbes
L-1728 Luxembourg

Réponse du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse à la question parlementaire N° 2741 du Député David Wagner

Le 12 décembre 2016, la direction de l'Institut de formation de l'Éducation nationale (IFEN) a adressé un message à tous les enseignants stagiaires de l'enseignement fondamental afin de les inviter à un échange sur leur vécu du premier trimestre de leur stage d'insertion professionnelle. Des plages horaires pour des entretiens individuels ou en petits groupes leur ont été proposées. Un total de 24 entretiens avec 49 stagiaires, représentant en plus une cinquantaine de collègues avec leurs questions et suggestions, ont eus lieu entre le 13 décembre 2016 et le 16 janvier 2017.

Par ces entretiens, l'IFEN souhaitait connaître la vue des enseignants stagiaires sur le premier trimestre de leur stage. Il s'agissait par ailleurs d'avoir un premier retour sur la mise en œuvre des principes-clés définis dans les bases conceptuelles du stage :

- l'enseignant stagiaire au centre du dispositif,
- un cadre et des méthodes de travail adaptés,
- des intervenants formés et compétents,
- une approche axée sur le processus,
- une approche axée sur la résolution de problèmes.

Ce cadre conceptuel est consigné sur le site Internet de l'IFEN <https://ifen.lu/ifen/cadre-conceptuel3> ainsi que dans la brochure d'accueil à l'intention des enseignants stagiaires (chapitres 5.2. et 5.3.).

En parallèle à ces entretiens entre enseignants stagiaires et direction, la collecte de données en vue d'une évaluation plus globale est en cours dans le cadre des regroupements entre pairs :

- entretiens compréhensifs avec des enseignants stagiaires,
- question posée à tous les enseignants stagiaires sur la mise en pratique d'éléments vus depuis l'entrée en stage.

L'IFEN a mené des réunions et entretiens dans le même esprit avec les intervenants du stage (conseillers pédagogiques, formateurs, inspecteurs) et les syndicats.

Cette démarche de la part de l'IFEN a comme objectifs :

- de collecter des premières données en vue de la mise en œuvre de l'article 102 de la loi du 30 juillet 2015 portant création d'un Institut de formation de l'Éducation nationale, à savoir de procéder à une évaluation périodique du dispositif du stage dans le cadre d'une démarche qualité,
- de vivre les principes-clés définis dans le cadre conceptuel,
- d'intégrer les retours des enseignants stagiaires dans la planification de la 2^e année du stage de la promotion 2016 et dans celle de la nouvelle promotion à recruter en septembre 2017.

Ad 1), 2) et 3)

Les entretiens entre les enseignants stagiaires et la direction de l'IFEN étaient marqués par un esprit constructif et ouvert.

Les différents sujets abordés ont été consignés par écrit. Voici une compilation des points soulevés :

a) points soulevés pour leur grande qualité, points forts du stage :

- les échanges - lors des modules de la formation générale - sur des exemples concrets de la pratique de tous les jours en classe,
- les exemples pratiques qui sont concrètement axés sur la pratique en classe, p.ex. comment formuler le feedback suite à une production d'élève,
- le soutien par le conseiller pédagogique,
- le fait de disposer, dans certains cours, de temps pour travailler et échanger entre stagiaires et avec les formateurs sur les préparations de cours des enseignants stagiaires,
- le module 3 du cycle 1,
- les formateurs s'investissent énormément, sont à l'écoute, répondent aux questions même en dehors du cours par les échanges sur eduMoodle et par des échanges de courriel,
- les cours de législation illustrent bien les suites d'une intervention,
- les consignes concrètes concernant les productions écrites,
- le « Leitfaden Portfolio » est très informatif et très clair,
- les échanges durant les regroupements entre pairs (note : le contraire est dit au point b),
- les collègues de cycle et d'équipe pédagogique mettent en pratique les contenus de la formation des enseignants stagiaires,
- pas de formations à l'IFEN durant les deux semaines précédant les vacances de Noël et Pâques pour préparer et remettre les bilans des élèves,
- le module « Scolaria » est très intéressant (note : le contraire est dit au point b),
- le module de législation « Évaluation et bilans » est perçu comme très utile par ceux qui ont fait leurs études à l'étranger (note : le contraire est dit au point b).

b) points critiqués, points faibles du stage :

- les angoisses liées à la peur de l'échec,
- le temps trop important consacré aux formations,

- l'approche trop théorique pour certains modules,
- les positionnements effectués au module 2 en septembre et en octobre sont trop rapprochés,
- le module « Scolaria » n'apporte rien (note : le contraire est dit au point a),
- trop d'informations lors de la journée kick-off,
- le module de législation « Évaluation et bilans » n'est pas perçu comme utile par ceux qui ont fait leurs études à l'Université du Luxembourg,
- l'évaluation (production écrite) liée aux formations au choix,
- la différence de la charge de travail d'un surnuméraire vis-à-vis d'un titulaire de classe,
- la prise en main de la plateforme eduMoodle par certains enseignants stagiaires qui n'ont jamais travaillé sur un « learning management system »,
- les échanges lors des regroupements entre pairs (note : le contraire est dit au point a),
- les interférences entre les modules de formation, les inspections ou les réunions,
- les difficultés de fixer un rendez-vous quand le conseiller pédagogique n'enseigne pas dans l'école de l'enseignant stagiaire,
- l'évaluation par un inspecteur qui n'est pas l'inspecteur d'arrondissement,
- la charge de travail trop importante du deuxième trimestre (examen de législation, production écrite, bilan du portfolio, inspection),
- les deux heures de décharge accordées ne suffisent pas pour compenser la charge imposée par le stage,
- le manque de temps libre, de vacances, de temps pour la famille et les amis,
- les cours qui ont lieu le vendredi soir et le 6 décembre,
- le temps nécessaire pour les trajets des personnes qui viennent de loin.

c) Propositions formulées par les enseignants stagiaires :

- créer des groupes plus homogènes ciblés sur des besoins bien précis et prédéfinis,
- laisser plus de choix, autant pour la sélection des modules de formation que pour la façon de travailler dans des modules de formation et regroupements entre pairs ; ne pas imposer des structures, mais laisser faire, parler, échanger sans structure,
- proposer des regroupements entre pairs et des hospitalisations sur des thématiques précises et laisser le choix aux enseignants stagiaires de s'inscrire selon leur besoin,
- proposer des regroupements entre pairs qui permettent de construire des préparations concrètes pour « le lendemain », par exemple : formuler une lettre aux parents, formuler une demande pour une sortie pédagogique, organiser une excursion,
- repenser le module 3,
- ne pas troubler les moments d'échange avec les autres par des moments de réflexivité ou des liens demandés vers la théorie,
- mettre à disposition le conseiller pédagogique pendant 3 années,
- offrir le module « Scolaria » en petits groupes et permettre d'inscrire les données de la classe sur place.

Il ressort de cette compilation que les mêmes éléments peuvent être perçus comme positifs par certains enseignants stagiaires, mais comme négatifs par d'autres. Il est à supposer que

de nombreux facteurs impactent la perception individuelle du stage : l'expérience professionnelle antérieure au stage, la formation suivie durant la formation initiale, la situation individuelle de travail, l'implication active dans les formations etc.

Ad 4)

Après 4 mois de mise en œuvre du stage qui a une durée de 3 ans, il s'avère difficile sinon impossible de juger si les objectifs pourront être atteints.

Cependant, en vue de collecter de façon systématique des premiers indicateurs sur l'efficacité du stage, la même question ouverte est posée à tous les enseignants stagiaires dans les regroupements entre pairs qui ont lieu depuis la mi-janvier 2017. La question suivante a été posée : « *Depuis votre entrée dans le stage, pouvez-vous évoquer des « mises en pratique » qui ont eu un effet positif (sur les élèves ou sur vous-mêmes) ? D'où viennent-elles ? Comment les avez-vous apprises ?* »

Un premier classement des réponses de 35 enseignants stagiaires permet d'identifier une vingtaine d'items qui mettent en évidence ce qu'ils disent avoir appris depuis leur entrée en stage :

- mise en place de rituels didactiques (reformulation des consignes),
- appropriation d'un éventail plus riche de méthodes d'enseignement coopératif et créatif,
- feed-back mutuel (évaluation formative),
- soutien de toute l'équipe pédagogique,
- considérer les élèves comme „auteurs“ de leur apprentissage, faire appel à leur créativité et la solliciter,
- découverte du lien entre émotion et cognition,
- adaptation des pratiques et du soutien en fonction des élèves ; incorporer les élèves dans le cours,
- établir des règles de comportements avec les élèves (gestion de l'autorité par la pédagogie institutionnelle),
- donner un minimum de consignes pour favoriser l'autonomie,
- construire des consignes claires, précises et simples,
- utiliser de matériaux culturels pour introduire les cours,
- incorporer la vie quotidienne,
- valoriser le positif plutôt que pénaliser un travail insatisfaisant,
- développer un esprit de réflexion pour identifier les progrès,
- privilégier le processus plutôt que le résultat,
- demander un feed-back aux élèves,
- apprendre est un « acte social ».

Les items négatifs suivants sont identifiés :

- bien souvent les pratiques positives viennent de livres, de l'université, d'internet et des enseignants stagiaires eux-mêmes,
- les modules de formation sont souvent théoriques, les discussions intéressantes souvent raccourcies faute de temps,

- la quantité de travail liée au stage peut avoir des effets négatifs sur l'école et les enfants,
- la formation pendant le stage est une répétition des études universitaires et ne crée pas assez de liens avec la pratique,
- le stress et la fatigue

Dans les réponses à la deuxième partie de la question (« *D'où viennent-elles ? Comment les avez-vous apprises ?* »), les enseignants stagiaires identifient clairement l'origine de leur apprentissage dans les modules de la formation générale, dans l'accompagnement par le conseiller pédagogique et, dans un degré nettement moindre, dans le contact avec les équipes pédagogiques et collègues.

Les facteurs favorisant l'apprentissage des stagiaires qui sont liés au stage sont largement prépondérants sur les autres facteurs.

Au vu du peu de temps écoulé depuis le début du stage et de la taille encore faible de l'échantillon, on peut estimer que les objectifs du stage tels que formulés à l'article 10 de la loi du 30 juillet 2015 sont en voie d'être atteints.

Ad 5)

Les entretiens de la direction de l'IFEN avec les enseignants stagiaires, la collecte de réponses écrites qui est en cours, tout comme les entretiens menés par les responsables de l'IFEN avec les conseillers pédagogiques, les inspecteurs et syndicats révèlent que la perception subjective des composantes du stage que peuvent avoir les enseignants stagiaires est très variée.

Le facteur majeur dans cette perception est la peur de l'échec au stage.

En étant à l'écoute et dans une attitude de soutien, l'IFEN encourage les enseignants stagiaires à prendre conscience de leurs forces et compétences, les soutient à mettre leurs priorités au service des élèves et les motive à s'impliquer activement dans le stage pour lui donner du sens.

Dans la planification de la 1^{ère} année de stage de la promotion 2017, des aménagements ponctuels sont apportés au calendrier et à l'agencement des modules de formation afin d'améliorer les éléments perçus comme négatifs par les enseignants stagiaires :

- augmenter le nombre d'heures de formation à suivre entre le 1^{er} septembre et la rentrée scolaire pour ensuite pouvoir diminuer le nombre d'heures lors des semaines d'école,
- laisser les 13 et 14 septembre libres de formations à l'IFEN pour éviter les interférences avec les réunions de pré-rentrée organisées par les écoles ou arrondissements d'inspection,
- répartir de façon équilibrée les plages de formation sur l'année scolaire, afin de réduire le nombre de demi-journées de formation à l'IFEN à deux par semaine au maximum dans des cas exceptionnels et de viser un maximum d'une séance de formation par semaine dans la mesure du possible,

- adapter le module 3 « Comprendre les principes pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage » en ciblant le volet de l'évaluation formative au 1^{er} trimestre (préparation aux bilans intermédiaires des élèves) et les questionnements individuels des enseignants stagiaires au 2^e trimestre,
- sélection du module au choix au mois de novembre seulement.

Ad 6)

Les enseignants stagiaires de l'enseignement fondamental bénéficient des décharges suivantes par rapport à la tâche normale des instituteurs telle que définie dans le règlement grand-ducal modifié du 23 mars 2009 fixant la tâche des instituteurs de l'enseignement fondamental :

1. deux leçons d'enseignement hebdomadaires pendant les deux premières années,
2. une leçon d'enseignement hebdomadaire pendant la troisième année.

Les 54 heures annuelles consacrées à l'appui pédagogique sont mises à la disposition du stagiaire pendant les trois années de stage dans le but de mener à bien la production de son mémoire et un travail de réflexion sur sa pratique professionnelle. (extrait de l'article 3 du règlement grand-ducal du 25 août 2015)

Ainsi, un total de 522 heures est mis à disposition des enseignants stagiaires sur les 3 années de stage.

La charge de travail liée à la formation générale de l'année 1 du stage comprend :

- entre 65 et 70 heures de formation, dont une quinzaine d'heures entre le 1^{er} et le 14 septembre,
- 3 séances de regroupement entre pairs de 3 heures chacune,
- 2 séances d'hospitalation de 3 heures chacune,
- un examen de législation à livres ouverts,
- une production écrite de 1 200 à 1 500 mots sur l'analyse et le feed-back d'une production d'élève dans le cadre du module 3,
- une production écrite de 2 500 à 3 500 mots sur la préparation, la mise en œuvre, l'analyse et la réflexion d'une unité pédagogique en lien avec le module au choix,
- le bilan du portfolio,
- une inspection comprenant la préparation de cours et une observation en classe suivie d'un entretien.

Cependant, la perception individuelle de la charge de travail par rapport aux heures de décharge accordées, combinée à la complexité des situations professionnelles dans lesquelles les enseignants stagiaires se retrouvent en phase d'insertion professionnelle, varie fortement d'une personne à l'autre.

Afin d'identifier plus clairement le temps mis à disposition, il pourrait être envisagé de ne pas charger les enseignants stagiaires en 1^{ère} année de stage de tâche d'enseignement le lundi après-midi. Ceci aurait comme avantage d'identifier dans l'agenda et dans la perception des enseignants stagiaires une plage de temps à consacrer aux tâches liées au stage.

Dans les entretiens avec la direction de l'IFEN, bon nombre d'enseignants stagiaires ont admis qu'une partie de la pression vécue durant les premiers mois de l'insertion professionnelle est liée à leur motivation intrinsèque de bien faire et à un penchant vers le perfectionnisme.

Beaucoup d'enseignants stagiaires mettent en évidence des problèmes ponctuels présentés de façon distordue et hors contexte dans les réseaux sociaux sans proposer de solution, qui peuvent renforcer une perception négative du stage d'insertion professionnelle.

Finalement, il est à considérer que le début d'exercice de la profession d'enseignant qui exige les mêmes responsabilités des collègues nouvellement admis à la fonction que des collègues expérimentés, constituait un défi majeur pour les enseignants nouvellement admis à la fonction par le passé.

Le dispositif du stage met tout en œuvre pour soutenir le développement aussi bien professionnel que personnel afin de permettre aux enseignants stagiaires de gérer la complexité du métier d'enseignant, tout en sachant que la profession enseignante présente un haut risque de burnout. Prendre conscience de ses forces et potentiels de développement constitue une base pour se prémunir contre les risques du burnout tout au long de la vie professionnelle.

Dans cette perspective, le développement d'une pratique réflexive en tant qu'élément central du cadre conceptuel du stage, vise à installer durablement une posture qui permet une adaptation continue aux changements inhérents à la profession.

Ad 7)

Au 1^{er} septembre 2016, 182 enseignants stagiaires de l'enseignement fondamental ont été recrutés.

Des dispenses de certains modules de formation, certains regroupements entre pairs et certaines hospitalisations ont été accordées à 101 enseignants stagiaires.

Actuellement, les 182 enseignants stagiaires recrutés continuent à assurer leur tâche d'enseignement et à suivre le stage d'insertion professionnelle, mis à part quelques enseignantes en congé de maternité qui profitent d'une suspension du stage.



Claude Meisch

Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse